Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Revente de produits de marque d occasion

Par Visiteur

Nous allons revendre par l intermediaire de notre site marchants des accessoires de marques luxe d occassions
nous rachetons a des particuliers et a travers differents site
dois je justifier de factures pour tous achats ???

Par Visiteur

Chère madame,

nous allons revendre par l intermediaire de notre site marchants des accessoires de marques luxe d occassions
nous rachetons a des particuliers et a travers differents site
dois je justifier de factures pour tous achats ???

Oui, quant bien même le vendeur n'est pas un professionnel. Cela permet d'une part de lutter contre le recel, et d'autre part, de permettre la déduction du prix d'achat de votre comptabilité (sauf si vous êtes en mirco-entreprise) bien entendu.

Très cordialement.

Par Visiteur

Je ne peux pas avoir de facture forcement car un particulier ne peux pas en etablir ...

Par Visiteur

Cher monsieur,

je ne peux pas avoir de facture forcement car un particulier ne peux pas en etablir ...

En fait, simplement y'aura pas de mention de TVA dessus: Juste le prix, le nom du client, et l'identification du produit acheté.

Très cordialement.